

S1718-021

Le 11 octobre 2017

## PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 2 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

**Journée N° 2 du 6 et 7 octobre 2017**

Division	Equipes Messieurs	Motif	Pénalité
D2/A	BEAUMONT 4	ROULLEAU Christian et LUCAS Jean Jack ont intégré une même équipe de numéro supérieur à la 1 <sup>ère</sup> journée. Rencontre perdue P/28 au lieu de 16/26 contre PRESLES 2.	10 €
D2/C	EAUBONNE 11	MACE Jean Yves et PICARD Charles ont intégré une même équipe de numéro supérieur à la 1 <sup>ère</sup> journée. Rencontre perdue P/28 au lieu de gagnée 24/18 contre ST GRATIEN 10.	10 €
D3/B	GROSLAY 3	BOISSEAU Guy et LEGRAND Patrick non qualifiés. Rencontre perdue P/28 au lieu de gagnée 24/18 contre AUVERS 3.	10 €

**Thomas MAUDUIT**  
Responsable Championnat par Equipes

